Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM2026300309M-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. Présents: PENNOBER Alain, PENNANEACH Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan
Date de convocation 24 mars 2026	Absents excusés : HASCOET Valérie donne pouvoir à LE BOURCH Béatrice Elue secrétaire de séance : GARGADENNEC Alan

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

9. Election des membres de la commission d'appel d'offre D2026-018

Après avoir entendu le rapport de Mme ou M. le maire (ou de Mme la Présidente ou M. le président),

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Cette dernière doit obligatoirement être consultée pour les marchés suivants :

Objet du marché	Seuil 2026 -2027
Marchés de fournitures et services	216 000 € HT
Marchés de travaux et contrats de concession	5 404 000 € HT

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat.

Les listes déposées sont les suivantes :

Titulaires	Suppléants
Marie-Elisabeth CALVEZ	LE PAGE Jacques
Armelle DIVANACH	Véronique LEBON
André FERTIL	Pascal BODENAN

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM2026300309M-DE

Il a été procédé au vote à scrutin secret (sauf si décision de l'assemblée délibérante « à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret », ainsi qu'au dépouillement.

Vote :

A l'unanimité, sont désignés pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres

Titulaires	Suppléants
Marie-Elisabeth CALVEZ	LE PAGE Jacques
Armelle DIVANACH	Véronique LEBON
André FERTIL	Pascal BODENAN

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le mardi 31 mars 2026
Le maire
Alain PENNOBER

